



Enfance  
Décembre 2014

## Les risques professionnels dans l'activité d'ATSEM

Les agents territoriaux spécialisés d'école maternelle (ATSEM) sont des agents assistant les instituteurs des écoles. Ils évoluent dans les écoles en petites, moyennes et grandes sections.

### Les situations à risques

	Risques	Situations
Aide à l'enfant	Troubles musculo-squelettiques, lombalgies, dorsalgies...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque les ATSEM aident les enfants à s'habiller.</li> <li>Au moment du passage aux toilettes les contraintes posturales (dos courbé) sont fortes car le mobilier est adapté aux enfants.</li> <li>Lors du goûter, les ATSEM doivent aider les enfants, le mobilier étant adapté au plus petit, les agents ont le dos courbé.</li> <li>En classe, le mobilier étant bas, les agents se mettent à genoux, ou utilisent des chaises non adaptées provoquant des contraintes posturales au niveau du dos.</li> <li>Lors de la surveillance de la sieste, le mobilier mis à disposition peut ne pas être ergonomique et susceptible d'engendrer des TMS.</li> </ul>
	Baisse de l'acuité auditive	<ul style="list-style-type: none"> <li>En classe et dans la cour, le bruit généré par les enfants ou les activités peut provoquer des pathologies.</li> </ul>
	Infection, affection	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque les enfants sont malades ou blessés, les ATSEM peuvent être en contact avec le sang, des bactéries ou des virus.</li> <li>Lorsque les agents accompagnent les enfants aux toilettes, ils peuvent être en contact avec les bactéries.</li> </ul>
	Baisse de l'acuité visuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la surveillance dans le dortoir, les agents peuvent réaliser la préparation de certaines activités avec des lumières non adaptées.</li> </ul>
Aide à l'instituteur	Troubles musculo-squelettiques, lombalgies, dorsalgies...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la préparation des activités, les ATSEM peuvent ne pas avoir un mobilier adapté à l'enfant.</li> <li>Lorsque les agents assistent les instituteurs en salle de motricité, des contraintes posturales peuvent être engendrées ainsi que des troubles musculo-squelettiques en raison de la manutention des équipements lors de l'installation.</li> <li>Les points d'eau pour le nettoyage du petit matériel (pinceaux, rouleaux, pots de peintures...) peuvent être adaptés aux enfants.</li> <li>Les agents doivent effectuer des gestes répétitifs lors du nettoyage de la classe.</li> </ul>

Aide à l'instituteur	Intoxication	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agents doivent utiliser des produits chimiques pour l'entretien de la classe.</li> </ul>
	Electrocution, électrisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour entretenir la classe, les ATSEM peuvent utiliser des aspirateurs électriques.</li> </ul>
	Coupures, brûlures	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour la préparation des activités les agents sont susceptibles de se servir du massicot ou d'autres matériels coupants (ciseaux, cutters...).</li> <li>Pour la réalisation de certains ateliers, les ATSEM sont amenés à utiliser des fours ou plaques chauffantes.</li> </ul>
Missions annexes	Dorsalgies, baisse de l'acuité auditive	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors du service le midi, la salle de restauration peut être bruyante.</li> <li>Le mobilier adapté aux enfants peut engendrer des contraintes posturales.</li> </ul>
	Troubles musculo-squelettiques, tendinites...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de l'entretien des locaux, les ATSEM doivent manipuler le matériel d'entretien dans des locaux ou avec du matériel non adaptés.</li> </ul>
Risques particuliers	Les exigences émotionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agents peuvent s'attacher à certains enfants.</li> <li>Les relations avec les familles peuvent être conflictuelles.</li> </ul>
	La double autorité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ATSEM ont un supérieur qui est un enseignant durant le temps scolaire mais également un responsable sur le temps périscolaire qui est l'autorité territoriale.</li> </ul>
	Le rythme soutenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ATSEM ont souvent une amplitude horaire importante durant laquelle ils sont très sollicités.</li> </ul>

## Prévenir les troubles musculo-squelettiques

- Dès la conception des bâtiments, prévoir des points d'eau dans les classes adaptés pour les adultes afin que les ATSEM puissent nettoyer le petit matériel debout.
- Prévoir des tabourets roulants adaptés pour que les ATSEM puissent circuler dans la classe, de table en table en évitant les mouvements de flexions-extensions.
- Dédier une salle au dortoir avec des allées distinctes et mettre à disposition un bureau et un fauteuil confortable ainsi qu'une lampe de bureau afin que l'ATSEM puisse travailler durant la surveillance de la sieste.
- Mettre à disposition un bureau et un siège ergonomique pour que les agents puissent effectuer les préparations sur du mobilier adapté.
- Favoriser le mobilier haut avec des chaises adaptées aux enfants notamment pour l'équipement de la salle de restauration.
- Proposer des formations de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.
- Intégrer les ATSEM dans le choix des équipements lors du renouvellement du matériel

## Prévenir les risques biologiques

- Mettre en place des formations aux premiers secours afin que les agents puissent porter secours aux enfants et à leurs collègues.
- Sensibiliser les agents aux risques de contamination microbienne (affichage des campagnes de l'ARS, EPI à disposition, point de désinfection...)

## Prévenir les risques chimiques

- Sensibiliser et former le personnel aux risques chimiques, à l'utilisation des produits d'entretien et les bonnes pratiques en matière d'hygiène.
- Mettre à disposition du matériel ergonomique et adapté pour la réalisation du ménage :
  - Lingettes pré-imprégnées pour les balais franges,
  - Chariots de ménages adaptés.
- Harmoniser les produits sur les différents sites et demander les Fiches de Données de Sécurité aux fournisseurs.

## Prévenir les risques liés aux bruits

- Il est important de prévoir la réduction du bruit dans les bâtiments où les agents et les enfants sont amenés à séjourner. Cela se fait grâce à des moyens techniques et organisationnels :
  - Panneaux phoniques pour les murs, sols souples, plafond sous-bassé...,
  - Prise en compte des niveaux de bruits émis par les jouets lors de l'achat,
  - Mise en place de revêtements de table évitant les chocs,
  - Mise en place de claustras phoniques pour encadrer certaines activités sonores,
  - Mise en place de plusieurs services le midi pour limiter la densité des enfants,
  - Former le personnel à la gestion des enfants, mise en place d'un règlement intérieur.

## Prévenir les risques psycho-sociaux

- Mise en place d'une charte définissant le rôle et les missions de chacun (autorité, enseignant, ATSEM),
- Mise en place de pause notamment le midi.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter  
notre Conseiller en Hygiène et Sécurité au :**

**02 99 23 31 20**